

# GUIDE DES ETUDES

## Master Développement des Territoires, Aménagement et Environnement



**2017-2018**

<b>BIENVENUE A L'UNIVERSITE D'ARTOIS</b>	<b>3</b>
<b>PRESENTATION DE L'EQUIPE ADMINISTRATIVE ET PEDAGOGIQUE</b>	<b>4</b>
<b>OBJECTIFS DE LA FORMATION</b>	<b>8</b>
<b>MAQUETTE DU MASTER DTAE ET ENSEIGNANTS</b>	<b>10</b>
<b>MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES</b>	<b>13</b>
<b>CALENDRIER PEDAGOGIQUE</b>	<b>14</b>
<b>LISTE DES CONFERENCES DE L'ANNEE 2017/2018</b>	<b>17</b>
<b>INSTRUCTIONS ET RECOMMANDATIONS POUR LE STAGE</b>	<b>19</b>
<b>GUIDE METHODOLOGIQUE DU MEMOIRE DE STAGE</b>	<b>20</b>
<b>LE SERVICE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (SUAPS)</b>	<b>23</b>
<b>LE SERVICE UNIVERSITAIRE DE MEDECINE PREVENTIVE ET DE PROMOTION DE LA SANTE (SUMPPS)</b>	<b>24</b>
<b>LE SERVICE VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE</b>	<b>25</b>
<b>LE SERVICE VIE ETUDIANTE – MISSION HANDICAP</b>	<b>27</b>
<b>PLAN DU SITE UNIVERSITAIRE D'ARRAS</b>	<b>28</b>

## **Bienvenue à l'université d'Artois**

**Multipolaire**, l'Université d'Artois est implantée sur différents sites du territoire du Nord-Pas de Calais :

- ✓ Arras : UFR Lettres & Arts – UFR de Langues Étrangères – UFR Économie, Gestion, Administration et Sciences Sociales (EGASS) et l'UFR Histoire, Géographie, Patrimoines
- ✓ Béthune : Faculté des Sciences Appliquées et l'IUT de Béthune
- ✓ Douai : UFR de Droit
- ✓ Lens : Faculté des Sciences Jean Perrin et IUT de Lens
- ✓ et Liévin : UFR STAPS

Elle accueille plus de 10 000 étudiants et comprend 8 UFR, 2 IUT et 17 centres de recherche.

Depuis sa création en 1992, l'Université d'Artois s'impose comme un acteur de promotion sociale et bénéficie d'un environnement convivial et stimulant propice aux études et à la culture. C'est une université moderne et dynamique qui répond à l'évolution du système éducatif en proposant une pédagogie innovante alliant savoir et professionnalisation.

**Pluridisciplinaire**, elle propose un large choix de formations allant de bac + 2 à bac + 8 dans les domaines suivants :

- ✓ Droit, Économie, Gestion,
- ✓ Langues, Lettres, Arts,
- ✓ Sciences humaines et sociales dont le Sport
- ✓ Sciences, Technologies.

## **Présentation de l'équipe administrative et pédagogique**

### **Direction du Master DTAE**

Bernard REITEL

Maison de la recherche (1er étage)

Olivier PETIT

Bureau à l'UFR EGASS (1<sup>er</sup> étage, bureau 34)

Nicolas BEDU (au second semestre)

Bureau à l'UFR EGASS (1<sup>er</sup> étage)

### **Secrétariat du Master**

Corinne RAPICAULT Bureau H11 Faculté d'Histoire, Géographie et Patrimoines (rez-de-chaussée) - Tél. : 03 21 60 38 30 - [master.dtae@univ-artois.fr](mailto:master.dtae@univ-artois.fr)

Horaires d'ouverture du secrétariat du Master

lundi-mercredi de 09h00 à 11h30

mardi-jeudi -vendredi de 09h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00

une seule adresse mail à utiliser pour toute correspondance : [master.dtae@univ-artois.fr](mailto:master.dtae@univ-artois.fr)

### **Enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université d'Artois (tu-teur/trice universitaire) susceptibles d'être tuteur ou tutrice universitaire de stage**

Prénom et NOM	Titre	Spécialités	E-mail
Nicolas BEDU	Maître de conférences en économie	innovation, finances, gouvernance d'entreprises	<a href="mailto:nicolas.bedu@univ-artois.fr">nicolas.bedu@univ-artois.fr</a>
Daniel BILLET	Professeur associé (PAST) d'économie et gestion	développement économique, développement local	<a href="mailto:d.billet@cu-arras.org">d.billet@cu-arras.org</a>
David BOURGEOIS	Professeur associé (PAST) d'aménagement et d'urbanisme	planification, projet d'aménagement, urbanisme	<a href="mailto:d.bourgeois@cu-arras.org">d.bourgeois@cu-arras.org</a>
Sylvie COUPLEUX	Maître de conférences de géographie	habitat, gestion de l'eau, aménagement urbain, mobilité, etc.	<a href="mailto:sylvie.coupleux@univ-artois.fr">sylvie.coupleux@univ-artois.fr</a>
Laurent GAGNOL	Maître de conférences de géographie,	mobilité, nomadisme, environnement	<a href="mailto:laurent.gagnol@univ-artois.fr">laurent.gagnol@univ-artois.fr</a>

Marc GALOCHET	Professeur de géographie, Université de Valenciennes	environnement, gestion forestière, approche géo-historique	<a href="mailto:marc.galochet@univ-valenciennes.fr">marc.galochet@univ-valenciennes.fr</a>
Jérôme LAGEISTE	Maître de conférences de géographie	tourisme, littoral, mobilité	<a href="mailto:jerome.lageiste@univ-artois.fr">jerome.lageiste@univ-artois.fr</a>
Nicolas LEBRUN	Maître de conférences de géographie	urbanisme commercial, aménagements urbains	<a href="mailto:nicolas.lebrun@univ-artois.fr">nicolas.lebrun@univ-artois.fr</a>
Valérie MOREL	Maître de conférences de Géographie	environnement, risques, santé, littoral	<a href="mailto:valerie.morel@univ-artois.fr">valerie.morel@univ-artois.fr</a>
François MOULLÉ	Maître de conférences de géographie	coopération transfrontalière, aménagements urbains, montagne	<a href="mailto:francois.moulle@univ-artois.fr">francois.moulle@univ-artois.fr</a>
Olivier PETIT	Maître de conférences en économie	environnement, gestion de l'eau, espaces ruraux, gouvernance	<a href="mailto:olivier.petit@univ-artois.fr">olivier.petit@univ-artois.fr</a>
Bernard REITEL	Professeur de géographie	aménagement urbain, coopération transfrontalière, projets urbains	<a href="mailto:bernard.reitel@univ-artois.fr">bernard.reitel@univ-artois.fr</a>
Anne VOLVEY	Professeure de géographie	pratiques artistiques, épistémologie, habiter, approches psychanalytiques	<a href="mailto:anne.volvey@univ-artois.fr">anne.volvey@univ-artois.fr</a>
Anne-Ryslène ZAOUAL	Maître de conférences de gestion	environnement, écologie industrielle, développement territorial	<a href="mailto:aryslene.zaoual@univ-artois.fr">aryslene.zaoual@univ-artois.fr</a>

**Autres intervenants**

<b>Prénom NOM</b>	<b>Institution</b>	<b>Email</b>
Soraya BAÏT-IHADDADENE	Doctorante en urbanisme et aménagement de l'Espace, Université de Tours	<a href="mailto:baitSORAYA@gmail.com">baitSORAYA@gmail.com</a>
Isabelle BAYART	Université d'Artois	<a href="mailto:isabelle.bayart@univ-artois.fr">isabelle.bayart@univ-artois.fr</a>
Leslie CARNOYE	Post-doctorante en économie, Université Catholique de Lille	<a href="mailto:leslie.carnoye@gmail.com">leslie.carnoye@gmail.com</a>
Kathy CRAPEZ-LOUHAUR	Service commun de Documentation, Université d'Artois	<a href="mailto:kathy.crapezlouhaur@univ-artois.fr">kathy.crapezlouhaur@univ-artois.fr</a>
Lionel CRUTEL	Communauté Urbaine d'Arras (CUA)	<a href="mailto:l.crutel@cu-arras.org">l.crutel@cu-arras.org</a>
Éric DELECOSSE	Equipe technique du programme Interreg France-Vlaanderen-Wallonie – Antenne Wallonie Maître de conférences invité Université Catholique de Louvain.	<a href="mailto:eric.delecrosse@uclouvain.be">eric.delecrosse@uclouvain.be</a>
Léa DONGUY	Doctorante en géographie, Université d'Artois	<a href="mailto:donguy.lea@gmail.com">donguy.lea@gmail.com</a>
Emmanuel DUEE	Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais (DDTM)	<a href="mailto:emmanuel.duee@pas-de-calais.gouv.fr">emmanuel.duee@pas-de-calais.gouv.fr</a>
Antoine GOXE	Centre Ressource du Développement Durable (CERDD)	<a href="mailto:agoxe@cerdd.org">agoxe@cerdd.org</a>
Juliette GUEPRATTE	Musée du Louvre-Lens	<a href="mailto:juliette.guepratte@louvrelens.fr">juliette.guepratte@louvrelens.fr</a>
Hélène KERGOAT-MOULINAT	Ville de Noisy-le-Sec	<a href="mailto:helenekergoat@hotmail.com">helenekergoat@hotmail.com</a>
Cédric LASSON	Communauté Urbaine d'Arras (CUA)	<a href="mailto:c.lasson@cu-arras.org">c.lasson@cu-arras.org</a>
Jord MAITTE	Mission Bassin Minier	<a href="mailto:jmaitte@missionbassinminier.org">jmaitte@missionbassinminier.org</a>
Elodie MONCHECOURT-ROBILLART	Mairie de Bully-les-Mines	<a href="mailto:elodie.robillart@mairiebully.fr">elodie.robillart@mairiebully.fr</a>
Camille MORTELETTE	Attachée de recherche Université d'Artois	<a href="mailto:camille.mortelette@univ-artois.fr">camille.mortelette@univ-artois.fr</a>
Julian PERDRIGEAT	Mairie de Loos-en-Gohelle	<a href="mailto:julian.perdrigeat@loos-en-gohelle.fr">julian.perdrigeat@loos-en-gohelle.fr</a>
Marie-Pierre POILVERT	Université d'Artois	<a href="mailto:mpierre.poilvert@univ-artois.fr">mpierre.poilvert@univ-artois.fr</a>
Marie-Laure REBERGUE	Mairie de Lille	<a href="mailto:mlrebergue@mairie-lille.fr">mlrebergue@mairie-lille.fr</a>

Jérémy ROBILLART	Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL)	<a href="mailto:jrobillart@agglo-lenslievin.fr">jrobillart@agglo-lenslievin.fr</a>
Andrea ROTA	Loquendi formations	<a href="mailto:rota.andreea@gmail.com">rota.andreea@gmail.com</a>
Nicolas SEGARD	Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais (DDTM)	<a href="mailto:nicolas.segard@pas-de-calais.gouv.fr">nicolas.segard@pas-de-calais.gouv.fr</a>
Julie SEYDOUX	SCOP 'Voix publique'	<a href="mailto:jseydoux@voix-publique.coop">jseydoux@voix-publique.coop</a>
Julien SIGAL	Doctorant en géographie, Université d'Artois	<a href="mailto:julien.sigal@hotmail.com">julien.sigal@hotmail.com</a>
Cyril SUQUET	Pôle Emploi	<a href="mailto:csuquet@yahoo.com">csuquet@yahoo.com</a>
Christophe VASSEUR	CAP AVENIR, Université d'Artois	<a href="mailto:christophe.vasseur@univ-artois.fr">christophe.vasseur@univ-artois.fr</a>
Antoine VUILLAUME	SCOP 'Voix publique'	<a href="mailto:avuillaume@voix-publique.coop">avuillaume@voix-publique.coop</a>

## Objectifs de la formation

L'objectif de cette formation, qui s'appuie sur une équipe pédagogique d'enseignants-chercheurs de l'Université d'Artois spécialisés dans plusieurs disciplines, la géographie, l'économie et la gestion, est de **préparer des étudiants à exercer une fonction d'encadrement dans le domaine du développement territorial** en prenant en compte les différentes facettes de ce dernier (économique, sociale, culturelle, environnementale) tout en intégrant les enjeux et les paradoxes inhérents à toute forme de développement (inégalités sociales, risques, questions identitaires, conflits d'usage, etc.).

La mise en synergie de différentes disciplines repose sur le fait que le développement **mobilise différentes dimensions**. L'approche économique est certes indispensable, mais elle n'est pas suffisante pour saisir les territoires dans toutes leurs complexités et les projeter dans la durée. La prise en compte d'une dimension spatiale oblige à intégrer d'autres approches, temporelle, sociale, identitaire, notamment. C'est bien d'une démarche de développement durable dont il est question ici, sur laquelle il convient d'adopter un regard critique. Les thématiques abordées permettent aux étudiants d'intégrer plusieurs angles d'approches pour proposer une politique de développement territorial qui amène à établir des choix. Dans un monde aux perspectives incertaines, le métier de développeur reste essentiel.

L'architecture de la maquette est construite en vue de concilier deux démarches qui se veulent complémentaires : une plutôt inductive, l'autre plutôt déductive.

La **démarche inductive** consiste à mettre les étudiants en situation et à les préparer à la réalisation de projets. Cette démarche se décline en master 1 sous la forme d'un stage d'immersion en début de semestre 1 et de la réalisation d'un projet de territoire dans le cadre d'ateliers-projet.

Un **stage d'immersion** est organisé pendant 3 jours en octobre : les étudiants doivent répondre dans un temps contraint à des problématiques précises émanant d'une collectivité territoriale ou d'une organisation territoriale (Parc Naturel régional). Ils sont confrontés aux réalités d'un terrain avec lequel il s'agit de se familiariser rapidement. Les étudiants sont répartis en petits groupes dont la composition a pour objectif de valoriser la complémentarité des différences (formations, origines géographiques, genre). Chaque groupe travaille sur un thème dont il s'agit de repérer les enjeux pour le territoire étudié.

L'idée **d'atelier-projet** est de faire travailler les étudiants sur un projet encadré par des enseignants universitaires au semestre 1 et sur un projet avec un acteur territorialisé (collectivité territoriale) au semestre 2. Le travail se fait en petits groupes. L'objectif est de familiariser les étudiants avec le montage de projet. Après avoir élaboré un diagnostic, il s'agit de présenter des propositions en fonction des demandes et des enjeux identifiés.

L'objectif de ces travaux est qu'un petit groupe d'enseignants et de professionnels encadre les étudiants selon une **logique réflexive** : mises au point régulières, questionnements, interactions. Par ailleurs, des enseignements méthodologiques spécifiques sont destinés à fournir aux étudiants quelques clés pour réaliser leurs projets (anthropologie du projet et du développement, conception, gestion, communication, etc.). Le **travail collectif** en équipes pluridisciplinaires est systématiquement encouragé en M1.

Le renforcement des relations avec le monde professionnel est valorisé. Il se fait à travers les stages (12 semaines en M1; 16 semaines en M2), l'intégration de professionnels dans les enseignements, mais également par les relations formelles et informelles. Un partenariat a été signé avec la Communauté Urbaine d'Artois à cet effet en 2016.

Parallèlement, une **démarche déductive** est proposée. Elle consiste à donner aux étudiants des cours basés sur des approches conceptuelles et théoriques afin de les familiariser avec différentes caractéristiques du développement. Avant de se lancer dans tout projet, il convient de savoir de quoi l'on parle. La démarche est progressive et se décline sur 3 semestres. Au premier semestre sont évoqués les cadres fondamentaux en croisant des interventions d'enseignants en géographie et en économie (politique économique régionale, mondialisation et développement territorial). Au second semestre sont abordés des questionnements généraux par rapport au développement territorial : quelles sont les tendances, les dynamiques qui caractérisent nos sociétés pour



répondre aux défis (de la modernité aux sociétés post-modernes ; risques, vulnérabilité, des sociétés mobiles, etc.) ? Enfin au troisième semestre, il s'agit de mettre l'accent sur des aspects plus institutionnels et politiques en intégrant une approche à différentes échelles qui prend en compte les dimensions européennes et transfrontalières. Par ailleurs, les étudiants seront sensibilisés au fait qu'ils seront confrontés systématiquement, mais de manière souvent implicite, à des idéologies du développement, et qu'une démarche critique leur sera nécessaire.

Dans une même perspective pluridisciplinaire, **des approches croisées thématiques** sont proposées en S2 et en S3. L'objectif est de montrer comment une même thématique peut être traitée selon 3 approches : celle d'un économiste ou d'un gestionnaire, celle d'un géographe, dans des cadres plutôt généraux, enfin celle d'un professionnel dans un cadre plutôt opérationnel. Les 4 thématiques (habitat, environnement, culture, réseaux) ont été choisies en fonction des spécialités des enseignants-chercheurs des laboratoires associés, ce qui explique l'importance des discontinuités et des approches d'économie régionale et de gestion territoriale.

Les **dimensions internationale, européenne et transfrontalière** sont très présentes en M2. L'objectif est que les étudiants perçoivent que les approches de développement s'inscrivent dans des cadres internationaux et que ces derniers offrent des perspectives : en termes d'emploi, en termes de réflexion ou d'approches. Ceci explique l'importance accordée à l'apprentissage de l'anglais de spécialité. Par ailleurs, plusieurs enseignements sont proposés pour familiariser les étudiants avec la dimension européenne et transfrontalière (avec la Belgique). La Commission européenne a reconnu la qualité des enseignements proposés en attribuant pour une période de 3 ans une chaire Jean Monnet (à partir de 2017). L'objectif est de permettre aux étudiants d'aborder les grandes problématiques de l'intégration européenne et d'identifier les enjeux à relever.

Depuis plusieurs années, l'Université Artois s'est engagée dans une démarche d'innovation pédagogique, afin de faciliter un meilleur apprentissage par les étudiants. Plusieurs enseignements du master DTAE ont obtenu le label d'innovation pédagogique de l'Université pour l'année 2017-2018, ce qui souligne l'investissement des enseignants dans la formation.

Enfin, l'année universitaire est rythmée par un certain nombre de manifestations (journées d'études, conférences, semaine du développement durable, etc.) qui figurent dans un tableau ci-dessous.

L'équipe pédagogique et l'équipe administrative souhaitent vous exprimer leurs vœux de pleine réussite pour vos études et votre avenir.

# Maquette du Master DTAE et enseignants


## Semestre 1

Niveau	Semestre	Bloc	UE	Matière	Volume horaire		ECTS	Modalités examens		Enseignants
					CM	TD		Total	Session1	
M 1	S 1	Bloc 1	UE411	Mondialisation et développement territorial	15	3	18			François Moullé
			UE412	Politique Economique Régionale	15	3	18		→ épreuve écrite_2h : tirage au sort entre les 4 enseignements	Olivier Peitt
		Bloc 2	UE411	Management et développement territorial	10		10		→ contrôle continu (en commun)	Anne Rysène Zaoual
			UE412	Développement durable des territoires	15	3	18			Olivier Peitt/Marc Galochet
		Bloc 3	UE421	Techniques d'enquête	20		20		→ contrôle continu	Sylvie Coupleux
			UE422	SIG	25		25		→ contrôle continu	Jord Maitte
		Bloc 1	UE423	Diagnostic des territoires urbains et ruraux	20		20		→ contrôle continu	Marie Laure Rebergue
			UE424	Informatique, multimédia, bases de données	15		15		→ contrôle continu	Isabelle Bayard
		Bloc 2	UE425	Langue vivante: anglais spécialisé	20		20		→ Résumé de projet en liaison avec UE 434	Andrea Rota
			UE426	Stage d'intégration	24		24		Réalisation d'un projet écrit	François Moullé Olivier Peitt
		Bloc 3	UE427	Valorisation des compétences	15		15		→ contrôle continu	Christophe Vasseur
			UE428	Méthodologie du mémoire et ressources documentaires	5		5		→ compte rendu	Crapez-La uhaury Kathy
		Bloc 1	UE429	Conférences thématiques (10h) et analyse critique (3h)	8		8			David Bourgeois
			UE430	Projet: concevoir, réaliser	10		10		→ contrôle continu en liaison avec UE 434	Hélène Kergeot - Moullat
Bloc 2	UE431	Communication	15		15			Cédric Lasson		
	UE432	Anthropologie du développement	10		10		→ réalisation d'un projet écrit (qui prendra en compte les différents enseignements de l'UE 433) et soutenance (20 mn)	Bernard Retel et Sylvie Coupleux		
					55	223	278	30		

## Semestre 2

Niveau	Semestre	Bloc	UE	Matière	Volume horaire			ECTS	Modalités examens		Enseignants
					CM	TD	Total		Session1	Session 2 pendant la période	
<b>M 1</b>	<b>S 2</b>	<b>Bloc 1</b>	UE441	Risques, vulnérabilités et dynamiques territoriales	15	3	18	3	→contrôle continu	cc	Valérie Morel et Emmanuel Duée
			UE442	De la modernité aux sociétés postmodernes	15	3	18	3	→contrôle continu	cc	Laurent Gagnol
		<b>Bloc 2</b>	UE451	Des sociétés mobiles	15	3	18	3	→contrôle continu	cc	Jérôme Lageiste et Sylvie Coupleux
			UE452	Décentralisation, pouvoirs publics et aménagement du territoire	15	3	18	3	→contrôle continu	cc	Nicolas Ségard
		<b>Bloc 3</b>	UE461	Habitat: approches géographiques	10		10	3	→Epreuve terminale orale (20mn après 20 mn de préparation) : tirage au sort entre les 3 enseignements	Exam	Julien Sigal
			UE462	Habitat intelligent et bien être en ville	10		10	3	→Epreuve terminale orale (20mn après 20 mn de préparation) : tirage au sort entre les 3 enseignements	Exam	Jérémy Robillart
	<b>Bloc 4</b>	<b>Bloc 2</b>	UE463	Habitat et politique de la ville	10		10	3	→Epreuve terminale orale (20mn après 20 mn de préparation) : tirage au sort entre les 3 enseignements	Exam	Soraya Baït
			UE464	Evaluation des biens environnementaux	10		10	3	→Epreuve terminale orale (20mn après 20 mn de préparation) : tirage au sort entre les 3 enseignements	Exam	Leslie Carmoye
		<b>Bloc 3</b>	UE465	Environnement et discontinuités	10		10	3	non applicable	non applicable	Valérie Morel
			UE466	Environnement et agenda 21	10		10	3	→contrôle continu	→épreuve écrite_2h	Antoine Goxe
		<b>Bloc 4</b>	UE467	Méthodologie du mémoire et ressources documentaires	5		5	3	non applicable	non applicable	Bernard Retel
			UE468	Langue vivante: anglais spécialisé	20		20	3	→contrôle continu	non applicable	Andrea Rota
<b>Bloc 4</b>	<b>Bloc 3</b>	UE469	Conférences thématiques (5h) et analyse critique (2h)	7		7	6	→compte rendu	→épreuve écrite_2h	Sylvie Coupleux	
		UE470	Méthodologie quantitatives et qualitative	15		15	3	→contrôle continu en liaison avec UE463	non applicable	Julian Perdrigat	
<b>Bloc 4</b>	<b>Bloc 4</b>	UE471	De l'anthropologie du projet aux politiques participatives	10		10	6	→Réalisation d'un projet (écrit et soutenance)	non applicable	David Bourgeois, Julian Perdrigat	
		UE472	Projet: écrire et formaliser	10		10	6	→Mémoire et soutenance	non applicable	Julian Perdrigat	
					120	103	223	30			

## Semestre 3 &amp; 4

Niveau	Semestre	Bloc	UE	Matière	Volume horaire			ECTS	Modalités examens				Enseignants				
					CM	TD	Total		Session 1	Session 2	pendant la période						
M 2	S 3		UE511 	Europe institutions et programmes	15	5	20	3	→ contrôle continu	Exam	→ épreuve écrite_2h	Bernard Reitel et Eric Deléfosse					
				Etats, collectivités territoriales et aménagement de l'UE	15	5	20		→ contrôle continu	Exam	→ épreuve écrite_2h	Marie Laure Rebergue et Bernard Reitel					
				Marketing territorial et urbain	15	5	20		cc	→ épreuve écrite_2h	David Bourgeois						
				Identités sociales, territoriales	15	5	20		cc	→ épreuve écrite_2h	Jérôme Lageiste						
				UE512	Management stratégique en collectivité	15	5		20	Exam	→ épreuve terminale écrite (durée : 2h) pendant la période d'examen	Lionel Crutel					
				UE513	Prospectives, utopies, modèles	15	5		20	cc	→ épreuve écrite_2h	Camille Mortellette, Laurent Gagnol et David Bourgeois					
				Bloc 2	Culture comme source de création de richesse	10			10	3	→ Epreuve terminale orale (20mn après 20 mn de préparation) : tirage au sort entre les 3 enseignements	Exam	→ Epreuve écrite d'1h : tirage au sort entre les 3 enseignements	Léa Donguy, Soraya Bait			
					UE521	Culture et des communautés	10		10		Exam	→ Epreuve écrite d'1h : tirage au sort entre les 3 enseignements	Juliette Guepratte				
					Développement culturel	10			10		Exam	→ Epreuve écrite d'1h : tirage au sort entre les 3 enseignements	Nicolas Bédu				
				Bloc 3	UE522	Réseaux, intelligence économique	10			10	3	→ contrôle continu	cc	→ épreuve écrite_2h	Bernard Reitel		
					Réseaux, discontinuités en Europe : approche multi-scalair	10			10	Exam	→ Epreuve terminale orale (20mn après 20 mn de préparation) : tirage au sort entre les 3 enseignements	Exam	→ Epreuve écrite d'1h : tirage au sort entre les 3 enseignements	Daniel Billet			
					Réseau et coopération	10			10	cc	→ contrôle continu	cc	→ épreuve écrite_2h	Jord Maitte			
				Bloc 4	Système d'information géographique	25			25	3	→ contrôle continu	cc	→ épreuve écrite_2h	Anobine Vuillaume - Juliette Seydoux			
					UE531	Informatique, multimédia, bases de données	15				15	cc	→ contrôle continu	cc	→ épreuve écrite_2h	Marie-Pierre Poilvert	
					Communication et consultation	15			15		cc	→ contrôle continu	cc	→ épreuve écrite_2h	Cyril Suquet		
Bloc 4	UE532	Langue vivante anglais	20		20	3	→ contrôle continu		→ épreuve écrite_1h	Monchecourt-Robillard							
	Conférences mutualisées et analyse critique	8		8	cc	→ compte-rendu			Hélène Allée								
	UE541	Décentralisation, financiarisation et stratégies des collectivités territoriales	10		10	3	→ Epreuve terminale écrite (durée : 2h30) pendant la période d'examen	Exam	→ Epreuve écrite_2h avec tirage au sort entre UE541, UE542 et UE543 (coopération transfrontalière)	Bernard Reitel, Eric Deléfosse							
	UE542	Coopération décentralisée	10		10	3	→ Epreuve terminale écrite (durée : 2h) pendant la période d'examen tirage au sort entre les 2 enseignements	Exam	→ contrôle continu	Bernard Reitel							
	Société civile et pouvoirs publics	10		10	Exam	→ Epreuve terminale écrite (durée : 2h) pendant la période d'examen tirage au sort entre UE541, UE542 et UE543 (coopération transfrontalière)	Exam	→ contrôle continu	David Bourgeois et Olivier Petit								
UE543	Coopération transfrontalière	10		10	3	→ contrôle continu			Bernard Reitel								
	Réalisation du mémoire : approche méthodologique et critique	10		10		→ Réalisation d'un projet collectif (soutenance)				David Bourgeois et Olivier Petit							
		Master Class	6		6												

## MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

---

### Validation des Unités d'enseignement

Une UE est validée lorsque la moyenne constituée des notes de chacune des matières est égale ou supérieure à 10 : les matières se compensent.

### Validation des blocs d'enseignement

Un bloc est validé lorsque la moyenne constituée des notes de chacune des UE est égale ou supérieure à 10 : les UE se compensent.

### Validation des Semestres

Le semestre est validé lorsque chaque bloc constitutif est validé : les blocs ne se compensent pas.

### Validation d'une année

Une année est validée lorsque chaque semestre est validé : les semestres ne se compensent pas.

Une mention est attribuée en fonction de la moyenne annuelle : Très bien : moyenne  $\geq 16$  / Bien :  $16 < \text{moyenne} \leq 14$  / Assez bien :  $14 < \text{moyenne} \leq 12$  / Passable :  $12 < \text{moyenne} \leq 10$

⇒ Il n'est pas possible de conserver des notes inférieures à la moyenne de 1ère session pour calculer la moyenne de 2ème session.

⇒ Toute unité non validée doit être rattrapée.

Si un étudiant ne se présente pas en 2ème session il sera noté absent et se verra attribuer la note de 0.

⇒ Pour les étudiant(e)s n'ayant pas validé leur année de M1 (60 ECTS), le redoublement en M1 est soumis à l'autorisation de la commission pédagogique compétente pour le recrutement en master.

⇒ Le redoublement en M2 peut être exceptionnellement autorisé par le responsable du parcours concerné.

# Calendrier **pédagogique**

**Commentaire [OP1]:** Insérer ici une version actualisée du calendrier pédagogique

**Commentaire [r2R1]:**

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Septembre
V.01	D.01	M.01	V.01	L.01	J.01	J.01	D.01	M.01	V.01	D.01	M.01	S.01
S.02	L.02	J.02	S.02	M.02	V.02	M.02	L.02	M.02	S.02	L.02	J.02	D.02
D.03	M.03	V.03	D.03	M.03	S.03	S.03	M.03	J.03	D.03	M.03	V.03	L.03
L.04	M.04	S.04	L.04	J.04	D.04	D.04	M.04	V.04	L.04	M.04	S.04	M.04
M.05	J.05	D.05	M.05	V.05	L.05	L.05	J.05	S.05	M.05	J.05	D.05	M.05
M.06	V.06	L.06	M.06	S.06	M.06	M.06	V.06	D.06	M.06	V.06	L.06	J.06
J.07	S.07	M.07	J.07	D.07	M.07	M.07	S.07	L.07	J.07	S.07	M.07	V.07
V.08	D.08	M.08	V.08	L.08	J.08	J.08	D.08	M.08	V.08	D.08	M.08	S.08
S.09	L.09	J.09	S.09	M.09	V.09	V.09	L.09	M.09	S.09	L.09	J.09	D.09
D.10	M.10	V.10	D.10	M.10	S.10	M.10	M.10	J.10	D.10	M.10	V.10	L.10
L.11	M.11	S.11	L.11	J.11	D.11	D.11	M.11	V.11	L.11	M.11	S.11	M.11
M.12	J.12	D.12	M.12	V.12	L.12	L.12	J.12	S.12	M.12	J.12	D.12	M.12
M.13	V.13	L.13	M.13	S.13	M.13	M.13	V.13	D.13	M.13	V.13	L.13	J.13
J.14	S.14	M.14	J.14	D.14	M.14	M.14	S.14	L.14	J.14	S.14	M.14	V.14
V.15	D.15	M.15	V.15	L.15	J.15	J.15	D.15	M.15	V.15	D.15	M.15	S.15
S.16	L.16	J.16	S.16	M.16	V.16	V.16	L.16	M.16	S.16	L.16	J.16	D.16
D.17	M.17	V.17	D.17	M.17	S.17	S.17	M.17	J.17	D.17	M.17	V.17	L.17
L.18	V.18	L.18	L.18	J.18	D.18	D.18	M.18	V.18	L.18	M.18	S.18	M.18
M.19	J.19	M.19	M.19	V.19	L.19	L.19	J.19	S.19	M.19	J.19	D.19	M.19
V.20	S.20	D.20	V.20	M.20	M.20	M.20	V.20	D.20	M.20	L.20	M.20	J.20
S.21	D.21	M.21	S.21	D.21	M.21	M.21	S.21	L.21	J.21	S.21	M.21	V.21
D.22	M.22	V.22	D.22	L.22	J.22	J.22	D.22	M.22	V.22	D.22	M.22	S.22
L.23	V.23	L.23	S.23	M.23	V.23	V.23	L.23	M.23	S.23	L.23	J.23	D.23
M.24	J.24	M.24	D.24	M.24	S.24	M.24	M.24	J.24	D.24	M.24	V.24	L.24
S.25	D.25	V.25	L.25	J.25	M.25	M.25	V.25	L.25	M.25	M.25	S.25	M.25
V.26	M.26	L.26	M.26	V.26	L.26	L.26	J.26	S.26	M.26	J.26	D.26	M.26
M.27	V.27	L.27	M.27	D.27	M.27	M.27	V.27	D.27	M.27	V.27	L.27	J.27
J.28	S.28	M.28	J.28	M.28	M.28	M.28	S.28	L.28	J.28	S.28	M.28	V.28
V.29	D.29	M.29	V.29	L.29	J.29	J.29	D.29	M.29	V.29	D.29	M.29	S.29
S.30	L.30	M.30	S.30	M.30	V.30	V.30	L.30	M.30	S.30	L.30	J.30	D.30
M.31	D.31	M.31	D.31	M.31	S.31	S.31	M.31	J.31	D.31	M.31	V.31	

15/09 : conférence Aia Maison de la Recherche - Les rapports homme-nature dans les parcs naturels régionaux  
 29/09 : Journée d'études organisée par 'Discontinuités' avec les laboratoires TVES et Cahillat. 'La ville intelligente au secours de la ville durable? La smart city en question', Lille  
 06/10 : Journée d'études organisée par 'Discontinuités' et le GIS 'Institut des Frontières et des Discontinuités', 'Des frontières fantômes en Europe : mémoire, pouvoir et signification'

MASTER DTAE

CALENDRIER 2017 - 2018

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre	
V.01	D.01	M.01	V.01	M.01	V.01	M.01	V.01	L.01	J.01	M.01	V.01	M.01	V.01	D.01	M.01	V.01	M.01	V.01	D.01	M.01	V.01	M.01	V.01	S.01	D.01
S.02	L.02	J.02	S.02	J.02	S.02	J.02	S.02	M.02	V.02	L.02	M.02	V.02	L.02	S.02	M.02	V.02	L.02	S.02	M.02	V.02	L.02	S.02	M.02	V.02	D.02
D.03	M.03	V.03	D.03	V.03	D.03	V.03	D.03	M.03	S.03	M.03	S.03	M.03	S.03	D.03	M.03	S.03	M.03	S.03	D.03	M.03	S.03	M.03	S.03	L.03	M.03
L.04	M.04	V.04	L.04	S.04	L.04	S.04	L.04	J.04	D.04	D.04	D.04	D.04	D.04	M.04	V.04	M.04	V.04	M.04	V.04	M.04	V.04	M.04	V.04	M.04	M.04
M.05	J.05	D.05	M.05	D.05	M.05	D.05	M.05	V.05	L.05	L.05	L.05	L.05	L.05	S.05	M.05	S.05	M.05	S.05	M.05	S.05	M.05	S.05	M.05	S.05	M.05
M.06	V.06	Journee d'etudes	M.06	L.06	M.06	L.06	M.06	S.06	M.06	M.06	M.06	M.06	M.06	V.06	D.06	M.06	V.06	M.06	V.06	M.06	V.06	M.06	V.06	L.06	M.06
J.07	S.07	M.07	J.07	M.07	J.07	M.07	J.07	D.07	M.07	M.07	M.07	M.07	M.07	S.07	L.07	L.07	M.07	J.07	M.07	S.07	M.07	J.07	M.07	V.07	S.07
V.08	D.08	M.08	V.08	M.08	V.08	M.08	V.08	L.08	J.08	D.08	D.08	D.08	D.08	M.08	V.08	M.08	V.08	M.08	V.08	D.08	M.08	V.08	M.08	S.08	M.08
S.09	L.09	J.09	S.09	J.09	S.09	J.09	S.09	M.09	V.09	V.09	V.09	V.09	V.09	L.09	M.09	S.09	M.09	S.09	M.09	L.09	M.09	S.09	M.09	D.09	M.09
D.10	M.10	V.10	D.10	V.10	D.10	V.10	D.10	M.10	S.10	S.10	S.10	S.10	S.10	M.10	D.10	M.10	D.10	M.10	V.10	M.10	V.10	M.10	V.10	L.10	M.10
L.11	M.11	V.11	L.11	M.11	V.11	L.11	M.11	J.11	D.11	D.11	D.11	D.11	D.11	M.11	V.11	M.11	V.11	M.11	L.11	M.11	S.11	M.11	V.11	M.11	M.11
M.12	J.12	D.12	M.12	D.12	M.12	D.12	M.12	V.12	L.12	L.12	L.12	L.12	L.12	J.12	M.12	J.12	M.12	J.12	M.12	L.12	M.12	D.12	M.12	M.12	M.12
M.13	V.13	D.13	M.13	V.13	D.13	M.13	V.13	S.13	M.13	M.13	M.13	M.13	M.13	D.13	M.13	D.13	M.13	V.13	M.13	V.13	M.13	L.13	M.13	J.13	M.13
J.14	S.14	M.14	J.14	M.14	S.14	M.14	J.14	D.14	M.14	M.14	M.14	M.14	M.14	L.14	M.14	L.14	M.14	J.14	M.14	S.14	M.14	M.14	V.14	M.14	M.14
V.15	D.15	J.15	V.15	D.15	J.15	V.15	D.15	L.15	J.15	J.15	J.15	J.15	J.15	M.15	V.15	M.15	V.15	M.15	D.15	M.15	D.15	M.15	S.15	M.15	M.15
S.16	L.16	M.16	S.16	L.16	M.16	S.16	L.16	M.16	V.16	V.16	V.16	V.16	V.16	L.16	M.16	S.16	M.16	S.16	M.16	L.16	M.16	J.16	D.16	M.16	M.16
D.17	M.17	V.17	D.17	M.17	V.17	D.17	M.17	M.17	S.17	S.17	S.17	S.17	S.17	M.17	D.17	M.17	V.17	M.17	D.17	M.17	V.17	M.17	J.16	L.17	M.17
L.18	J.18	D.18	L.18	J.18	D.18	L.18	J.18	J.18	D.18	D.18	D.18	D.18	D.18	M.18	V.18	M.18	V.18	M.18	L.18	M.18	M.18	S.18	M.18	M.18	M.18
M.19	V.19	D.19	M.19	V.19	D.19	M.19	V.19	V.19	L.19	L.19	L.19	L.19	L.19	S.19	M.19	S.19	M.19	D.19	M.19	J.19	M.19	D.19	M.19	M.19	M.19
M.20	V.20	D.20	M.20	V.20	D.20	M.20	V.20	S.20	M.20	M.20	M.20	M.20	M.20	D.20	M.20	D.20	M.20	L.20	M.20	V.20	M.20	L.20	J.20	M.20	M.20
J.21	M.21	V.21	J.21	M.21	V.21	J.21	M.21	D.21	M.21	M.21	M.21	M.21	M.21	L.21	J.21	M.21	V.21	M.21	S.21	M.21	S.21	M.21	V.21	M.21	M.21
V.22	D.22	J.22	V.22	D.22	J.22	V.22	D.22	L.22	J.22	J.22	J.22	J.22	J.22	D.22	M.22	M.22	V.22	M.22	D.22	M.22	D.22	M.22	S.22	M.22	M.22
S.23	L.23	M.23	S.23	L.23	M.23	S.23	L.23	M.23	V.23	V.23	V.23	V.23	V.23	L.23	M.23	M.23	S.23	M.23	L.23	M.23	L.23	J.23	D.23	M.23	M.23
D.24	M.24	V.24	D.24	M.24	V.24	D.24	M.24	M.24	S.24	S.24	S.24	S.24	S.24	M.24	J.24	M.24	D.24	M.24	V.24	M.24	M.24	V.24	L.24	M.24	M.24
L.25	M.25	V.25	L.25	M.25	V.25	L.25	M.25	J.25	D.25	D.25	D.25	D.25	D.25	M.25	L.25	M.25	V.25	M.25	S.25	M.25	M.25	S.25	M.25	M.25	M.25
M.26	V.26	D.26	M.26	V.26	D.26	M.26	V.26	V.26	L.26	L.26	L.26	L.26	L.26	M.26	S.26	M.26	V.26	M.26	D.26	M.26	L.26	D.26	M.26	M.26	M.26
M.27	V.27	D.27	M.27	V.27	D.27	M.27	V.27	S.27	M.27	M.27	M.27	M.27	M.27	V.27	M.27	D.27	M.27	V.27	M.27	V.27	M.27	L.27	M.27	M.27	M.27
J.28	S.28	M.28	J.28	M.28	S.28	J.28	M.28	D.28	M.28	M.28	M.28	M.28	M.28	L.28	J.28	M.28	S.28	M.28	J.28	M.28	S.28	M.28	V.28	M.28	M.28
V.29	Journee d'etudes	D.29	V.29	M.29	V.29	M.29	V.29	L.29	J.29	J.29	J.29	J.29	J.29	M.29	V.29	M.29	D.29	M.29	V.29	M.29	D.29	M.29	V.29	M.29	M.29
S.30	L.30	M.30	S.30	J.30	S.30	J.30	S.30	M.30	V.30	V.30	V.30	V.30	V.30	L.30	M.30	S.30	M.30	S.30	M.30	L.30	M.30	J.30	D.30	M.30	M.30
M.31	D.31	M.31	D.31	M.31	D.31	M.31	D.31	M.31	M.31	M.31	M.31	M.31	M.31	M.31	J.31	M.31	V.31	M.31	S.31	M.31	M.31	V.31	D.31	M.31	M.31



## Liste des conférences de l'année 2017/2018

### CYCLE DE CONFÉRENCES (L3 géographie, M1 et M2 MASTER DTAE) ANNÉE UNIVERSITAIRE : 2017– 2018

Date, lieu et horaires	Intitulé	Intervenant(s)	Fonction(s) et/ou organisme(s)
<p>Vendredi 15 septembre 2017</p> <p>Maison de la recherche, Salle des conférences</p> <p>09h00 à 17h00</p>	<p><i>Les relations homme-nature dans les parcs naturels régionaux de la région Hauts de France</i></p>	<p>Jean-Louis THOMAS, Jacques COGET, Jean-Luc HERCENT, Daniel PETIT, Louis CHEVALIER, Hélène MELIN, Alexandre POULAIN, Catherine RAFIN? Christophe TESNIERE, Simon DELLOUE, Olivier PETIT, Marie CAULI, François COLSON</p>	<p>Conseil scientifique de l'environnement NPDC ; ENRx, PNR Scarpe Escaut, PNR des Caps et marais d'Opale, PNR de l'Avesnois, PNR Oise-Pays de France</p>
<p>Lundi 18 septembre 2017</p> <p>Salle H8</p> <p>15h00 à 17h00</p>	<p><i>L'aménagement du territoire en France au XXIème siècle</i></p>	<p>Martin VANIER</p>	<p>Professeur à l'Ecole d'urbanisme de Paris</p>
<p>Vendredi 29 septembre 2017</p> <p>Université Lille1</p> <p>Espace Culture</p> <p>09h00 à 13h00</p>	<p><i>La ville intelligente au secours de la ville durable ? La 'smart city' en questions</i></p>	<p>Gabriel DUPUY, Raphaël LANGUILLON, Ammar ALJER, Thomas PFIRSCH, Jean-Paul LEROY, Yohann ROGER, Christine LIEFOOGHE</p>	<p>Université Lille 1, Université d'Artois, Université Paris1, Université de Genève, Université de Valenciennes, Métropole Européenne de Lille, Université Catholique de Lille.</p>
<p>Vendredi 6 octobre 2017</p> <p>Maison de la recherche, Salle des conférences</p> <p>09h00 à 17h00</p>	<p><i>Des frontières fantômes en Europe : mémoire, pouvoir et signification</i></p>	<p>Vladimir KOLOSSOV, Thomas MERLE, Stéphane ROSIERE, Béatrice VON HIRSCHHAUSEN, François MOULLE</p>	<p>Institut de Géographie, Académie des Sciences de Moscou; Université Reims-Champagne-Ardennes, CNRS/Centre Marc Bloch, Berlin; Université d'Artois.</p>

Mardi 24 octobre 2017 17h00 à 19h00	<b>Habiter l'épaisseur. Quel projet pour réaménager l'ancienne usine de traitement de l'amiante de Canari (Corse) ?</b>	Lisa DENIS et Meryl MOTYKA	Architectes de l'Ecole spéciale d'architecture de Paris
Mardi 07 novembre 2017 17h00 à 19h00	<b>Le Département, un acteur majeur de la solidarité territoriale</b>	Claire KASZYNSKI	Directrice de la mission du schéma de l'amélioration de l'accessibilité des services publics, Conseil départemental du Pas de Calais
Mardi 14 novembre 2017 17h00 à 19h00	<b>Les échelles de l'action publique en interaction. Illustrations à partir d'expériences dans l'environnement, le climat et l'énergie</b>	Stéphane LOUHAUR	Chef du pôle Energies, Direction des entreprises, de l'économie internationale et de la promotion du tourisme, Ministère de l'Europe et des Affaires étran- gères
Mardi 21 novembre 2017 17h00 à 19h00	<b>Quels acteurs et outils pour articuler aménagement et préservation de la biodiversité ?</b>	Marc GREVET	Chef du service « Eau et nature », DREAL des Hauts de France
Mardi 28 novembre 2017 17h00 à 19h00	<b>Le commerce équitable : de la consommation citoyenne à une conception aristotélicienne de l'économie</b>	Delphine POUCHAIN	Maître de conférences en économie. Responsable de la préparation à l'agrégation de sciences sociales, Sciences Po Lille
Mardi 05 décembre 2017 17h00 à 19h00	<b>SRADDET : Une Région attractive, des territoires moteurs</b>	Philippe BOUCHER	Responsable de projet du SRADDET, Région Hauts de France
Mardi 12 décembre 2017 17h00 à 19h00	<b>Fourmies à l'heure de la 3<sup>ème</sup> révolution industrielle (REV3)</b>	Marie HENNERON	Responsable du service 3 <sup>ème</sup> révolution industrielle, Commune de Fourmies

Comité d'organisation du cycle de conférences : David Bourgeois, Olivier Petit et Bernard Reitel

## ***Instructions et recommandations pour le stage***

La recherche de stage constitue une activité assez chronophage qui va vous occuper au cours des premières semaines ou des premiers mois de votre année universitaire en Master DTAE.

### **Durée du stage**

La durée du stage est de 12 semaines minimum, en Master 1 et de 16 semaines minimum en Master 2. Cependant, dans la mesure où le stage se déroule chaque fois en fin d'année, il est possible de prévoir à l'avance une durée de stage plus longue couvrant même la période estivale.

### **Démarche de recherche de stage**

L'équipe administrative du Master DTAE et les enseignants vous transmettront régulièrement, par email, par voie d'affichage ou via l'ENT et la plateforme d'insertion professionnelle CAREER CENTER (onglet Emplois et Stages), des offres de stage. Cependant, il est important que vous entrepreniez également de votre côté, dès le début, une démarche active de recherche de stage, via les plates-formes d'annonces, ou bien en envoyant des candidatures spontanées.

Toutes les demandes doivent nécessairement comporter : un courrier circonstancié et un Curriculum Vitae.

### **Accompagnement**

En Master 1, vous serez accompagnés au cours du 1<sup>er</sup> semestre par Christophe Vasseur, dans le cadre du cours de Valorisation des compétences. Néanmoins, sachez qu'en dehors de ces heures dédiées, vous pouvez solliciter l'aide de CAP AVENIR (ex SAOIP), notamment pour la relecture de CV. En outre Christophe Vasseur a mis en ligne sur la plate-forme Moodle (accessible depuis l'ENT grâce à votre login et mot de passe de l'université) un ensemble de ressources utiles à vos démarches de recherche de stage et d'insertion professionnelle, sous la rubrique Orientation et Insertion professionnelle. En Master 2, même si vous ne l'avez pas en cours, n'hésitez pas à solliciter Christophe Vasseur au besoin (CAP AVENIR, bât. F, s.26).

### **Lieux d'accueil potentiels**

Vous disposez sur l'Espace Numérique de Travail, d'un espace dédié aux stages. Vous pourrez notamment, grâce au moteur de recherche mis à disposition dans le logiciel PStage (onglet Convention de stage), trouver les coordonnées des structures ayant accueilli, au cours de ces 7 dernières années, des étudiants de la formation DTAE. Un listing papier reprenant ces informations est également disponible au secrétariat du Master, aux horaires d'ouverture du secrétariat.

### **Indemnités de stage**

Les stages d'une durée supérieure à deux mois (c'est-à-dire, plus de 44 jours de présence pour un travail quotidien de 7 heures) sont nécessairement indemnisés et donnent lieu à une gratification. Cette gratification est de 3,60 € (au minimum) par heure travaillée.

En revanche, si le stage est effectué à l'étranger, l'entreprise ou l'administration qui embauche le stagiaire n'est pas tenue de verser cette gratification.

## Guide méthodologique du mémoire de stage

### **Orientations générales données aux étudiants**

L'objectif pour les étudiants est d'écrire un mémoire et non un rapport de stage. Il ne s'agit pas simplement de décrire la mission attribuée, mais de mettre en perspective cette dernière sous la forme d'une réflexion qui s'appuie sur un cadre théorique et conceptuel. L'exigence est plus grande en M2 qu'en M1.

### **Principales orientations préconisées en M1 :**

Le mémoire devra prendre en considération les éléments mentionnés ci-dessous, en développant l'argumentation, à partir d'une problématique spécifique qui devra être identifiée le plus tôt possible.

1. Interroger le sujet. L'objectif est de comprendre pourquoi une structure propose une mission de stage et de relever quels sont les principaux concepts auxquels renvoie la mission. Ainsi un sujet portant sur les modes de déplacement doux se demandera pourquoi une collectivité se pose cette question. Est-ce parce que le cadre législatif a changé ? Cela répond-il à une nouvelle demande sociale ? Est-ce lié à une pression d'un acteur particulier ? Il s'agit alors de replacer l'utilisation des modes de transport doux dans un contexte plus large (mobilité, comparaison entre modes de transport, enjeux de déplacement par rapport aux fonctions résidentielles et économiques, articulation entre politique de transport et urbanisme). La définition du sujet doit faire l'objet d'une discussion entre le/la tuteur-e universitaire et l'étudiant-e et débouchera sur un titre qui comprendra un certain nombre de mots-clés. La sélection de ces derniers repose sur une bonne interrogation de la mission de stage.
2. Décrire la mission de stage et le contexte dans lequel évolue la structure
  - a. principaux éléments du contenu du stage : objectif, mission, méthode, etc.
  - b. structure d'accueil : description du service dans lequel vous évoluez et son cadre institutionnel et organisationnel.
  - c. Jeu d'acteurs : collectivités, acteurs économiques et société civile en fonction des échelles et leurs relations .
  - d. Démarche : organisation du travail et manière de procéder (rétro-planning, méthodes et ressources mobilisées, etc.)
3. Etablir un rapport sur l'état de l'art sur les principaux thèmes qui sont évoqués dans la mission de stage. Une bonne mise en perspective s'appuie sur des écrits scientifiques (article, livre, etc.). Autrement dit, il s'agit de réaliser une bibliographie comprenant au moins une vingtaine d'ouvrages et ou/articles dont au moins deux rédigés en anglais et d'expliquer en quelques pages comment les concepts qui auront été sélectionnés précédemment, sont abordés dans le champ scientifique et décrire les principales idées.
4. Réaliser un bilan du retour d'expérience. Evoquer ce que vous avez mis en œuvre pour mener à bien la mission (connaissances académiques ; méthodes et outils, etc.) et s'interroger sur les compétences acquises et les apprentissages réalisés.

5. Conclusion. Cette dernière, rédigée en 2 à 3 pages, doit permettre de mettre en perspective le travail réalisé. Quels sont les principaux enjeux de l'étude réalisée lors de la mission de stage et au cours de la rédaction du mémoire?

### **Principales orientations préconisées en M2:**

- 1) Introduction. Il s'agit d'écrire une problématique de recherche en commençant par présenter brièvement la mission de stage en la mettant en relation avec les changements que connaissent nos sociétés. Toute introduction présente un plan et décrit brièvement la démarche qui sera utilisée, notamment d'un point de vue méthodologique.
- 2) Interroger le sujet. L'objectif est de comprendre pourquoi une structure propose une mission de stage. Une bonne mise en perspective s'appuie sur des écrits scientifiques (articles, ouvrages, avec au moins 5 références en anglais). Ainsi un sujet portant sur les modes de déplacement doux se demandera pourquoi une collectivité s'interroge sur cet enjeu. Est-ce parce que le cadre législatif a changé ? Cela répond-il à une nouvelle demande sociale ? Il s'agit alors de replacer l'utilisation des modes de transport doux dans un contexte plus large (mobilité, comparaison entre modes de transport, enjeux de déplacement par rapport aux fonctions résidentielles et économiques, etc.).
- 3) Description de la mission de stage et du contexte dans lequel évolue la structure d'accueil. Présenter précisément l'objet de la mission de stage, le service dans lequel vous évoluez et le cadre institutionnel et organisationnel de la structure. .
- 4) Présenter la démarche d'analyse. Expliquer les choix réalisés, dépeindre les méthodes utilisées en s'interrogeant sur les limites des approches proposées.
- 5) Décrire le jeu d'acteurs. Il s'agit à la fois de déterminer les principaux acteurs (collectivités publiques, acteurs économiques, société civile, etc.) qui sont impliqués en prenant en compte leurs échelles d'intervention et les relations qui les animent. Evoquer le jeu d'acteurs qui a pu être observé. On peut s'interroger sur l'évolution du jeu d'acteurs.
- 6) Procéder à une analyse critique et tracer quelques perspectives. Essayer de prendre un peu de recul par rapport au stage. Le travail réalisé correspond-il aux objectifs que vous vous êtes fixés ? Que n'avez-vous pas pu réaliser ? Comment auriez-vous procédé si vous aviez eu plus de temps ? Quelles orientations souhaiteriez-vous donner à ces travaux en cas de poursuite ?
- 7) Réaliser un bilan du retour d'expérience. Evoquer ce que vous avez mis en œuvre pour mener à bien la mission (connaissances académiques ; méthodes et outils, etc.) et s'interroger sur les compétences et les apprentissages acquis.
- 8) Conclusion. Cette dernière, rédigée en 3 à 4 pages, doit permettre de mettre en perspective le travail réalisé. Quels sont les principaux enjeux de l'étude réalisée lors de la mission de stage et au cours de la rédaction du mémoire?

En M2, un mémoire d'une soixantaine de pages est attendu.

En revanche, les exigences sont plus réduites pour les mémoires de M1 du fait de la moindre durée du stage et d'une soutenance qui se déroule directement à l'issue de ce dernier. Une trentaine de pages est attendue. Par ailleurs, chaque tuteur universitaire peut demander à l'étudiant-e d'approfondir certains aspects qu'il jugera utile.

#### Quelques compléments en termes de méthodologie

- ⇒ Prévoir un planning dès l'arrivée dans la structure avec les différentes échéances. Demander dès votre arrivée dans la structure que vous puissiez vous libérer facilement pour rencontrer votre tuteur universitaire à l'université.
- ⇒ La relation avec le tuteur universitaire repose sur la confiance. Mais il est indispensable d'avoir un contact régulier avec ce dernier : 1 fois par mois (de visu, par skype ou par téléphone) ; au moins une fois tous les 15 jours par écrit. Ne pas hésiter à demander son avis à ce dernier (connaissances, références, méthodes, etc.) y compris sur la mission de stage proprement dite. Se mettre d'accord sur un plan avant de se lancer dans l'écriture (en M2). Pensez à soumettre régulièrement des idées et des réflexions.
- ⇒ Préparer un journal dans lequel vous décrierez ce que vous avez appris, les difficultés rencontrées, les pistes explorées. Opérer une mise au point au moins hebdomadaire.
- ⇒ Lire régulièrement des articles et des livres en relation avec le sujet.

## ***Le service des activités physiques et sportives (SUAPS)***

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) est un service commun, il organise la pratique des activités physiques, sportives et artistiques sur les sites d'Arras, Douai, Lens-Liévin et Béthune.

Directeur Christophe LARROCHE 06 33 25 41 90

[christophe.jarroche@univ-artois.fr](mailto:christophe.jarroche@univ-artois.fr)

Responsable administratif Chistelle Dos : 03 21 60 37 04 [christelle.dos@univ-artois.fr](mailto:christelle.dos@univ-artois.fr)

Tous les étudiants peuvent pratiquer un sport à la seule condition de fournir en début d'année à l'enseignant d'EPS du cours choisi un **certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive** (imprimé joint au dossier d'inscription à l'université).

Les étudiants peuvent pratiquer les activités physiques, sportives et artistiques sur n'importe quel site de l'Université d'Artois (par exemple un étudiant inscrit dans une formation sur le site d'Arras mais qui habite Lens peut choisir de s'inscrire dans l'un des cours proposé à Lens). Ces activités sportives sont ouvertes à tous les étudiants, quel que soit leur niveau de pratique et peuvent donner lieu à une notation.

### **Activités proposées sur le site d'Arras :**

Badminton - Basket ball - Cirque - Course d'orientation - Course sur route - Danse contemporaine - Danse orientale - Football - Football en salle confirmés - Football en salle débutants - Gestion du stress - Hand ball - Musculation - Natation nageurs - Natation non nageurs - Rugby féminin - Sports de raquettes - Step/Aérobic - Tennis - Volley ball.

Des **stages**, des **ateliers de pratiques**, des **ateliers chorégraphiques**, des **temps de rencontres** avec des artistes et des spectacles sont mis en place chaque année.

**La fête internationale du sport** représente le temps fort de l'année sportive. Les étudiants de l'université peuvent y affronter des équipes d'universités étrangères lors de matchs internationaux et découvrir de nouvelles pratiques sportives lors des nombreuses initiations mises en place.

## **Le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)**

Directrice : Dr Isabelle ROLLET

Le SUMPPS est **gratuit et confidentiel**. Il propose :

- Des visites médicalisées de prévention : santé globale, conseils en vaccination, nutrition, aide à la contraception.
- Un soutien psychologique pour vous accompagner et vous aider dans vos études.
- Des journées « Don du Sang » (EFS).

Des actions de prévention et de sensibilisation sous forme de Midis Santé en partenariat avec la CARMI et l'IFSI sont conduites tout au long de l'année : dépistages visuels, auditifs et diabétiques. Des vaccinations gratuites en partenariat avec le Conseil général du Pas-de-Calais sont proposées.

*Maison de l'Etudiant : Bureau Infirmierie (1<sup>er</sup> Etage) - ☎ 03 21 60 37 24*

**Le Service Social** : des assistantes sociales apportent «Ecoute et Conseils» aux étudiants afin de remédier à leurs difficultés (d'ordre administratif, financier ou personnel).

*Université d'Artois – SUMPPS - Maison de l'Etudiant - 9 rue du temple – 62030 ARRAS  
Pôle d'ARRAS/Maison de l'Etudiant : Bureau Assistante Sociale (1<sup>er</sup> Etage) - ☎ 03 21 60 38 54*

**Le SUMPPS : une structure d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap.**

Dès la rentrée universitaire, les étudiants en situation de handicap qui souhaitent faire une demande d'aménagements de leurs examens, sont priés de prendre contact avec le Docteur ROLLET :

☎ 03 21 60 60 29.

Le Médecin est également votre interlocuteur pour vos demandes d'aménagements de cursus en vous apportant des aides matérielles et humaines.

☎ 03 21 60 60 29 – mail handicap : [handi-arts@univ-arts.fr](mailto:handi-arts@univ-arts.fr)



## *Le service Vie culturelle et associative*

Chargée de mission en charge de la Culture : Brigitte BUFFARD

Chef de service : Laurence BUTHOD - Tel. 03 21 60 49 49 [culture@univ-artois.fr](mailto:culture@univ-artois.fr)

Le Service Vie Culturelle et Associative a un objectif principal : faire de l'université, au-delà d'un lieu d'apprentissage et de recherche, un véritable espace d'expérimentation et de découverte culturelle.

Pour atteindre cet objectif nous développons notre activité selon quatre missions :

- Vous ACCOMPAGNER dans vos projets.
- Vous proposer une PROGRAMMATION artistique de qualité.
- Vous permettre de RENCONTRER et d'échanger avec des artistes.
- Vous proposer des temps de PRATIQUES artistiques.

### ► ACCOMPAGNEMENT

Le temps de vos études pour monter vos projets.

En plus de se spécialiser dans un domaine, être étudiant c'est aussi pouvoir s'investir au maximum dans ce qui vous passionne. Que vous ayez envie d'organiser un concert, un débat, une exposition, de monter une pièce de théâtre, de réaliser un film ou de participer à un projet de solidarité internationale, le Service Vie Culturelle et Associative vous accompagne ! De la formulation de votre idée à la construction de votre projet et en passant par vos demandes de subventions, nous nous engageons à vous aider.

Valoriser votre engagement : c'est possible !

Il n'est pas toujours évident d'associer investissement associatif et réussite scolaire. C'est pourquoi le Service Vie Culturelle et Associative a mis en place le Certificat de Formation à la Gestion Associative (reconnaissance de l'Etat, inscrite au diplôme) ainsi que le Bonus Associatif (note comptant pour la moyenne de l'année). Ces valorisations sont accessibles à condition que vous ayez un engagement associatif étudiant et si vous suivez les formations à la gestion associative.

### ► PROGRAMMATION

Le temps de vos études pour développer sa culture artistique.

Le Service Vie Culturelle et Associative vous propose tout au long de l'année de découvrir une **programmation** variée et de qualité. Qu'il s'agisse de **cinéma**, de **concert**, d'**exposition**, de **festival** ou de **spectacle vivant**, il y aura forcément une proposition qui vous intéressera ! Tous ces événements sont organisés dans l'enceinte de l'université d'Artois ou dans les structures culturelles partenaires.

La culture c'est cher : FAUX !

*Ce n'est pas toujours simple de s'offrir une place de spectacle lorsqu'on est étudiant. Pour répondre à ce problème, nous avons mis en place le Passe Culture (à retirer gratuitement dans les bibliothèques universitaire ou au Service Vie Culturelle et Associative). Grâce à lui vous pourrez bénéficier d'un tarif préférentiel de 3€, alors à ce prix-là vous n'avez plus aucune raison de vous priver !*

### ► PRESENCE D'ARTISTES A L'UNIVERSITE

*Le temps de vos études pour faire de belles rencontres.*

*Plusieurs fois dans l'année, différents lieux de l'université d'Artois sont investis par des équipes artistiques pour des temps de création. Présents plusieurs jours ou semaines, ces résidences d'artistes sont le bon moment pour découvrir leur travail ou pour échanger et débattre avec eux. A ces occasions, le Service Vie Culturelle et Associative met en place plusieurs temps de rencontres.*

#### **Les équipes artistiques ont besoin d'échanger avec vous !**

Si certains artistes souhaitent travailler au sein de l'université c'est pour bénéficier d'une réelle **proximité** avec les étudiants. Dans leur dynamique de recherche et de création, il est toujours très intéressant pour eux de recevoir **vos avis, vos regards** sur leur travail.

### ► PRATIQUES ARTISTIQUES

Le temps de vos études pour pratiquer un art.

Tout au long de l'année, le Service Vie Culturelle et Associative vous propose des ateliers et des stages pour vous permettre de vous livrer à une pratique artistique sous la conduite d'un professionnel. Théâtre, radio, danse, musique... vous vous découvrirez peut-être des talents insoupçonnés.

Je n'en ai pas les capacités : FAUX !

Aucun niveau minimum n'est obligatoire pour participer aux ateliers. Il suffit simplement d'avoir **envie** et d'être **motivé**. Et puis tous les ateliers sont **gratuits** alors vous n'avez aucune raison de ne pas vous inscrire !

### OÙ S'INFORMER ?

- Les **rentrées culturelles**
- La **brochure** annuelle du service
- La page **Facebook** : Culture Université d'Artois
- Le **site** de l'université : univ-artois.fr

Ou en venant nous rencontrer à la maison de l'étudiant (en face de la BU) !

## ***Le service Vie étudiante – Mission handicap***

Pascal DEPREZ, Vice-Président chargé de la Vie Etudiante

Sandrine FLAHAUT : 03 21 60 38 81 [sandrine.flahaut@univ-artois.fr](mailto:sandrine.flahaut@univ-artois.fr)

Karine VAN DEN BERGHE : 03 21 30 61 84 [karine.vandenberghes@univ-artois.fr](mailto:karine.vandenberghes@univ-artois.fr)

Relais Handicap : 03 21 30 37 34 [handi-artois@univ-artois.fr](mailto:handi-artois@univ-artois.fr)

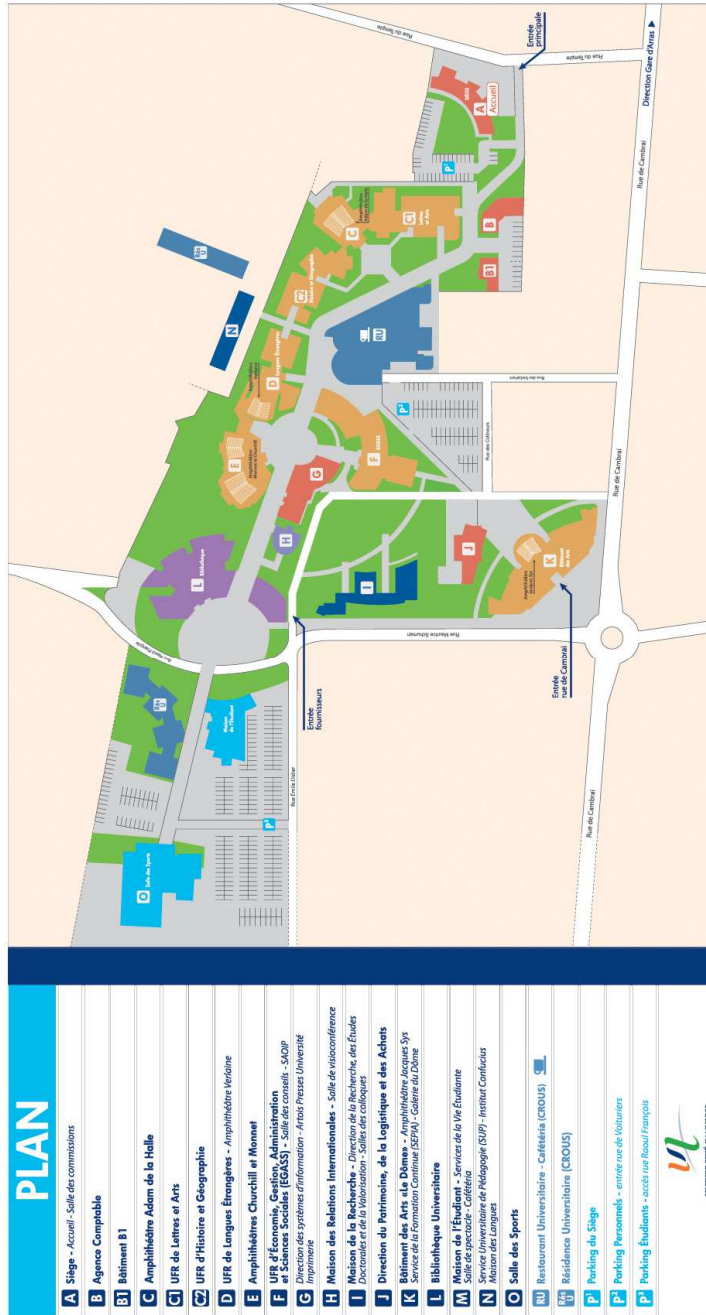
Situé au rez-de-chaussée de la Maison de l'Étudiant, ce service facilite votre arrivée et votre vie quotidienne :

- Dispositif d'accueil des néo-inscrits (stand d'information, étudiants relais...)
- Dispositif d'accueil des étudiants internationaux inscrits à titre individuel (accompagnement dans les démarches, tutorat...)
- Dispositif d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap (aides techniques, aides humaines, aides au bon déroulement des examens, accompagnement dans les démarches administratives...)
- Mise en place d'actions de sensibilisation au handicap (Journées Handivalid')
- Offres d'emplois en partenariat avec le Conseil Régional des Haut-de-France (activités compatibles avec vos études). Consultez les offres sur votre ENT (rubrique emplois étudiants de l'Université).

N'hésitez pas à vous renseigner sur le stand d'information mis en place dans votre UFR à partir de mi-septembre !

---

## Plan du site universitaire d'Arras



UNIVERSITÉ D'ARRAS  
9, rue du Temple  
62030 Arras

## PLAN DU SITE UNIVERSITAIRE D'ARRAS